



L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Avignon - Corse

LA COLÈRE SERAIT-ELLE PERMISE ?

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

MONSEIGNEUR Ducaud Bourget avait écrit un jour un petit opuscule intitulé « De la nocivité des vertus chrétiennes », opuscule qui voulait simplement rétablir la vérité au sujet de fausses conceptions sur certaines vertus : par exemple confondre charité et bonasserie. L'Évangile donne l'occasion de rectifier certaines conceptions concernant les passions et particulièrement la passion de la colère. Alors la colère serait-elle donc permise et faudrait-il l'effacer de nos examens de conscience ?

Au sens propre la colère est une passion de notre sensibilité, qui donne son nom à un appétit, l'appétit irascible. Une passion n'est pas mauvaise en soi. Elle peut cependant l'être de deux manières :

- par sa nature même, qui est déterminée par son objet, par exemple, l'envie, qui consiste à s'attrister du bien du prochain, ce que la raison désapprouve. Cela ne s'applique pas à la colère, car le désir de se venger peut être bon ou mauvais ;

- par sa quantité, excès ou défaut. A ce point de vue, la colère peut être un mal, selon qu'elle est supérieure ou inférieure à ce qu'exige la droite raison. Mais s'irriter dans la juste mesure est louable.

Saint Jean Chrysostome dit d'ailleurs : « S'irriter sans motif est coupable, s'irriter avec un juste motif ne l'est pas. Supprimez la colère; les paroles sont stériles, la justice reste lettre morte, le crime demeure impuni. La colère n'est donc pas toujours un mal ». Saint Jérôme condamne la colère, mais comme voulant le mal du prochain. Quant à saint Augustin, il montre que la colère et les autres passions sont des émotions de la sensibilité, réglées ou non par la raison.

En ce sens la colère n'est donc pas toujours mauvaise.

Mais dans quel sens peut-elle l'être ? Quand elle précède la raison et la faire par-là dévier de sa rectitude. Mais si elle suit la raison en ce sens que la sensibilité s'insurge contre le vice, à l'appel de la raison, alors elle est bonne, c'est ce qu'on appelle le zèle. La vertu se sert de la colère comme d'un instrument, cette colère dit saint Grégoire ne doit pas usurper le pouvoir, elle ne doit pas marcher devant comme si elle était la maîtresse, mais elle doit toujours suivre la raison comme une servante prête à rendre service. Certains disent que la colère étant le désir de vengeance, cette colère comme cette vengeance sont mauvaises. Et saint Thomas précise les choses : il est défendu de désirer la vengeance pour le mal de celui sur qui elle doit s'exercer; mais il est louable de la désirer pour la correction des vices et le maintien de la justice ; la sensibilité, sous l'impulsion de la raison, peut s'y porter, et l'œuvre vindicative vient alors de Dieu même dont le pouvoir exécutif est le ministre. D'autres disent: la colère nous fait perdre la ressemblance de Dieu qui juge tout avec tranquillité. Qu'en penser ? Saint Thomas encore distingue bien les choses : on peut et on doit ressembler à Dieu par le désir du bien, mais par le mode même de ce désir, il nous est impossible de lui ressembler puisque Dieu n'a pas comme nous une sensibilité dont les émotions doivent être les auxiliaires de la raison. C'est ce qui fait dire à saint Grégoire que la raison se dresse plus irrésistible contre le vice quand la colère exécute ses ordres.

Saint Thomas d' Aquin se pose une deuxième question importante pour notre vie morale. Est-ce que la colère est un péché ? Pour y répondre il rappelle que la colère est le nom d'une passion. Et une passion est bonne pour autant qu'elle est réglée par la raison, sinon elle est mauvaise. Or la raison impose à la colère une double règle :

- Quant à l'objet de la colère, c'est-à-dire la vengeance. Si on la désire en conformité avec la raison, c'est louable et c'est le zèle. Si on la désire en désaccord avec la raison sur un point quelconque : sur la personne, sur la mesure, la manière et la fin ; si par exemple la vengeance doit tomber sur un innocent, ou si elle est excessive, si elle est désordonnée, ou si elle n'est point voulue pour le maintien de la justice et l'amendement du coupable, dans tous ces cas, la colère est mauvaise et c'est un péché.

- Quant à la mesure de l'émotion elle-même : il faut se garder de tout excès d'emportement au dedans et au dehors ; une colère excessive ne va pas sans péché, même si le désir de vengeance est légitime. Mais allons plus loin. Si la colère peut être un péché, est-ce qu'elle est toujours un péché mortel ? Un mouvement de colère peut être un désordre et un péché de deux manières :

- Par rapport à l'objet de la colère, si la vengeance désirée est injuste : la colère est alors un péché mortel parce qu'elle blesse la charité et la justice; mais elle peut n'être qu'un péché véniel, si l'acte manque d'un élément nécessaire pour qu'il soit mortel : par exemple un élément subjectif quand l'émotion par sa soudaineté a prévenu la raison, ou un élément objectif, quand la manière dont on veut tirer vengeance est minime, et saint Thomas donne un exemple amusant : tirer quelque peu les cheveux à un enfant ou autre chose semblable ;

- Par rapport à la mesure, s'il y a excès dans l'inflammation intérieure ou dans la manifestation extérieure ; ce qui ne suffit pas quand même à faire de la colère un péché mortel de son espèce, à moins que sa violence n'aille jusqu'à faire perdre l'amour de Dieu et du prochain.

Est-ce que la colère est le plus grave de tous les péchés ? La colère peut être dérégulée par rapport à l'objet et par rapport à la mesure. Quant à l'objet elle est le moindre des péchés : en effet, elle désire du mal, la souffrance d'autrui, mais pour un bien, la vengeance.

Par le mal qu'elle désire, elle se rapproche de la haine et de l'envie; mais la haine veut le mal du prochain uniquement parce que c'est un mal. L'envie le veut par amour-propre ; tandis que la colère y voit une juste vengeance. La haine est donc plus grave que l'envie, et l'envie plus grave que la colère, car il est pire de vouloir le mal pour le mal, comme aussi de le vouloir pour un bien extérieur, honneur ou gloire, et non pour un bien moral comme la justice.

Pour le bien, qui est pour elle le motif de vouloir le mal, la colère se rapproche de la convoitise qui a un certain

bien pour objet. Et ici encore, la colère semble être un péché moindre, puisque le bien honnête de la justice qu'elle désire est supérieur au bien agréable ou utile qui sollicite la convoitise. C'est pourquoi, il est plus honteux de ne pas contenir sa convoitise que de ne pas contenir sa colère.

Quant à la mesure, la violence et l'impétuosité de la colère lui donnent une certaine primauté parmi les vices. Comme dit le Livre des Proverbes « la colère est cruelle, comme aussi la fureur dans ses emportements ; et qui pourrait supporter le déchaînement d'une âme surexcitée ? ». Ce qui fait dire à saint Grégoire : « Sous l'aiguillon de la colère, le cœur bat violemment, le corps tremble, la langue bégaie, le visage s'allume, les yeux se durcissent, on ne connaît plus personne, on crie sans savoir ce que l'on dit ».

Voyez, le haineux veut du mal, tout le mal possible à celui qu'il déteste. L'envieux est triste du bien qui survient à celui qu'il jalouse et il lui souhaite de prendre les avantages qu'il détient. L'homme en colère veut infliger à quelqu'un une punition qui ne lui sera pas agréable ; mais il veut punir pour la justice, pour le droit. Ce qui est tout de même une attitude plus relevée que celle du haineux et du jaloux. La colère se présente aussi comme un péché moins grave que l'intempérance qui est une convoitise de biens matériels et de plaisirs sensibles, tandis que la colère se donne l'intention de rétablir l'ordre de la justice, de venger les droits de la vérité, ce qui est mieux tout de même que de tirer tout à son profit et à sa jouissance.

La colère peut être désordonnée :

- Dans son origine : les emportés s'irritent tout de suite et à tout propos.
- Dans sa durée qui est exagérée.

Ainsi les rancuniers qui gardent un souvenir de l'injure, trop persévérant et douloureux ; ainsi également ceux qui s'obstinent à vouloir en tirer vengeance, comme font les implacables qui ne sont satisfaits qu'après avoir rendu le mal pour le mal.

Aristote résume en trois les principales manières de la colère vicieuse :

- celle qui s'enflamme tout de suite et à propos de rien ;
- la colère triste qui n'oublie pas et ne démord pas de sa rancune ;
- la colère vindicative qui veut être jusqu'au bout assouvie et ne lâche plus sa victime.

Dans l'Évangile Notre-Seigneur indique plusieurs degrés

de colère qui se rapportent aux étapes successives de l'acte humain :

- celui qui prend naissance dans l'âme: « celui qui s'irrite contre son frère ».
- il se manifeste par des signes extérieurs : « celui qui dit à son frère : Raca », simple interjection de colère » ;
- il se traduit par un tort fait au prochain dont le moindre est l'injure verbale ; « celui qui dit à son frère -fou- ». Il y a donc une gradation. Et si le premier péché est déjà mortel, au sens où l'entend Notre-Seigneur, à plus forte raison les deux autres.

Trois degrés de condamnation leur correspondent :

- au premier, le jugement, qui est le moindre, puisque dit saint Augustin « au jugement, la défense est permise » ;
- au deuxième, le conseil : les juges délibèrent sur la peine à infliger ;
- au troisième, la géhenne de feu, c'est-à-dire la condamnation irrémédiable.

Conclusion : Faut-il alors se mettre en colère ?

- Si l'on considère la colère comme un mouvement simple de la volonté qui inflige une peine, non par passion,

mais par jugement rationnel, manquer de cette colère dit saint Thomas est sans aucun doute un péché ; c'est d'ailleurs ce que dit saint Jean Chrysostome : « La colère motivée n'est plus de la colère, c'est du jugement, puisque la colère proprement dite est une émotion passionnelle. Celui qui s'irrite pour un juste motif agit par jugement et non par colère »

- si l'on considère la colère comme un mouvement de la sensibilité qui ne va pas sans émotion ni trouble organique, saint Thomas explique que dans l'homme, ce mouvement accompagne nécessairement celui de la volonté, parce que naturellement l'appétit inférieur se met à l'unisson de l'appétit supérieur, à moins qu'il n'y ait obstacle.

Le mouvement irascible de la sensibilité ne saurait donc faire totalement défaut sinon par carence ou débilité du mouvement volontaire.

Alors je vous laisse avec la conclusion de saint Thomas : « Ne pas ressentir de colère est donc une faute, parce que c'en est une de ne pas vouloir punir, quand la raison juge qu'il faut punir ».

Que faire désormais, pour instruire et éduquer nos enfants sans les soumettre aux « *programmes expérimentaux* » ?

Les écoles vraiment libres, c'est-à-dire hors contrat, sont trop rares, souvent très éloignées et fort onéreuses.

Le Cours Saint Dominique Savio - Sainte Maria Goretti

(Association : COURS PRIVÉ CEFOP)

qui propose un enseignement catholique traditionnel par correspondance

DE LA 11^e À LA TERMINALE DEPUIS 1981

offre une solution pratique, économique et adaptée à de nombreux cas.

Siège : Les Guillots - 18 260 Villegenon

Informations : coursprivecefop.org

Secrétariat : Cours Privé CEFOP - BP 16 - 79 390 THÉNEZAY

Téléphone : 09 61 51 06 16 - **Télécopie** : 05 49 69 05 95

Courriel : secretariat@coursprivecefop.org

LE MAL EST-IL PUISSANT ? ~ M. l'abbé Daniel Vigne ~

L'ART cinématographique, vecteur de la culture moderne, est révélateur de l'état d'esprit de la société actuelle. Or nous y trouvons un thème récurrent : les forces du mal contre celles du bien. Si ce thème semble anodin, il n'en est pas moins réducteur sur la réalité nous laissant impuissants devant le mal. Déjà, il ne rend pas compte de la distinction capitale entre les peines comme la maladie et le mal moral qui en est la cause. S'il y a véritablement du mal moral dans l'homme pourquoi ne jamais le désigner par son nom : le péché ? De même pour le bien, pourquoi ne pas l'attribuer à son principe : Dieu ? De suite nous prendrions de la hauteur et verrions qu'heureusement toutes choses sont dans les mains de Dieu pour le Bien.

Cette insistance sur la dualité du bien et du mal dans l'homme comme dans l'univers revient en pratique à justifier le mal. Bien souvent pour rendre un héros réaliste, le cinéaste ne manquera pas de lui relever certains défauts et inversement de reconnaître quelques qualités humaines dans le méchant... Cette manière d'opérer induit une sorte de fatalité considérant le mal comme un élément inhérent à la nature de l'homme ou de la création en général. Or il est impossible de vouloir la perfection de sa nature en voulant la disparition de ce qui la constitue. Donc, il en naît une sagesse toute mondaine qui consiste à ne pas vouloir supprimer le mal, mais en user pour faire le bien. Nous arrivons à des conclusions aberrantes comme de légitimer l'usage de la drogue pour libérer le bien qu'il y a dans ces personnes droguées !

Le plus effrayant est de présenter l'évolution de l'homme comme le fruit de l'opposition du bien et du mal ; vision on ne peut plus manichéenne ou gnostique en complète harmonie avec les philosophies orientales en vogue. C'est à ce titre que le génocide de la révolution est loué car il est vu comme la cause de la libération de l'homme du joug de la religion. Bref : le mal devient cause du bien... Bienheureux les criminels sans lesquels il n'y aurait pas d'honnêtes gens... !

Heureusement les héros de l'Église, les saints, bien qu'ils gardent certaines faiblesses, sont sans aucune malice puisqu'ils ont triomphé définitivement contre le péché. Un saint François de Sales est devenu le modèle de la douceur alors qu'il était de nature coléreuse... Il a corrigé son défaut dominant. Le mal n'est donc pas une fatalité dont on ne peut se passer pour faire le bien ; mais il est à éradiquer complètement par la grâce que seule l'Église peut donner. Il n'appartient ni à la nature en elle-même, ni à la création conçues par l'infiniment Bon.

Le bien et le mal ne sont pas des éléments opposés comme le froid et le chaud. Est bien tout ce qui existe et qui est ordonné selon les lois du Créateur à la gloire de Dieu Tout-

Puissant. Le bien se définit par rapport à son principe, Dieu. Le mal en est une privation. Prenons un exemple dans l'ordre physique : la vue est le bien de ceux qui ont des yeux, la cécité est un mal en tant qu'elle est une privation du bien propre à la nature des yeux : la vue. Le mal n'est rien d'autre qu'un manquement dans l'ordre divin : le désordre. Or l'ordre ne peut jamais venir du désordre, donc le bien ne peut jamais venir du mal.

Ce désordre du mal vient ultimement d'une insoumission d'une volonté angélique ou humaine à la volonté divine. Le principe de tout mal est donc ultimement le péché. Dieu transmet une part de sa puissance à chacune de nos volontés afin de participer à l'ordre de l'univers. Hélas, par la désobéissance, la volonté perd cette puissance bienfaisante et se rend incapable de faire le bien. Il est donc mal à propos de parler de la puissance du mal, nous devrions dire plutôt la faiblesse du mal.

Les puissances de l'enfer viennent de la sagesse angélique du diable et de ses démons qui usent des biens créés, à commencer par leur intelligence, pour désordonner les volontés des pécheurs de celle de Dieu. L'enfer n'est efficace que sur ceux qui désobéissent à Dieu. Il n'est puissant que parce que nous sommes faibles à cause de nos manquements à l'amour de Dieu. Le diable reste totalement impuissant sur la Sainte Vierge si fidèle au Saint-Esprit.

Dieu permet le péché et ses conséquences, dont seul le pécheur est responsable, pour une seule raison : la manifestation de sa puissance dans l'exercice de sa justice et de sa miséricorde. Il les exerce en punissant le pécheur impénitent et en récompensant le pécheur repentant. Il n'y a aucun moment où Dieu soit faible devant l'agissement du diable. Tout homme en ayant recours à Dieu, a la puissance de s'opposer à son ennemi. Si les enfants de ce siècle (les méchants) semblent si puissants, c'est seulement en raison de l'infidélité des hommes à Dieu et non par faiblesse du bien.

Il n'est rien dans le monde des esprits, dans le monde des corps, et dans le monde humain qui puisse échapper à l'action de Dieu conservant tous ces êtres et les conduisant à la fin pour laquelle il les a tous créés. Cette fin n'est rien d'autre que sa propre gloire dans la manifestation de l'ordre qui est dans l'intelligence et dans la volonté divine.

Cet ordre s'exécute spécialement à la sainte messe. Un chrétien qui s'unit de tout son cœur au Prêtre, le Christ, dans la sainte messe, gouverne le monde, règne sur l'univers. Sa puissance est l'obéissance extrême par pur amour de Dieu.

LA PRATIQUE DU SIGNE DE LA CROIX

~ M. l'abbé Jérôme Bakhmeteff ~

LA tradition nous rapporte que les apôtres faisaient déjà usage du signe de la Croix. Au fond de toute bénédiction, il y a le souvenir et comme l'invocation de la Croix, parce que le sacrifice du calvaire est la source unique de notre Rédemption et de notre sanctification.

"Les premiers chrétiens avaient l'habitude d'employer le signe de la croix en toutes circonstances, pour se distinguer des païens, se reconnaître entre eux, montrer qu'ils n'avaient pas honte de Jésus-Christ crucifié, pour dissiper et éteindre les tentations, chasser les démons et attirer les bénédictions de Dieu sur leurs œuvres. A tout moment, déclare encore Tertullien, à chaque pas, à chaque action que ce soit, en marchant, en entrant au logis et en sortant, en nous habillant et en nous chaussant, en nous levant et en nous mettant à table, le soir en allumant la chandelle, en nous couchant, en nous asseyant, nous imprimons le signe de la croix sur notre bouche, sur nos yeux, sur notre cœur et sur notre front" (Abbé Hoger, Le signe de la croix)

Le signe de Croix se fait de différentes façons, soit d'une petite croix tracée avec le pouce, comme à l'évangile sur le front, les lèvres et le cœur, soit d'une grande croix partant du front à la poitrine et d'une épaule à l'autre. Les paroles qui accompagnent ou non ce signe varient elles aussi. Qu'on observe, pour s'en convaincre, les signes de croix dans les sacrements, à la messe, durant l'office canonial. Sous des divergences de forme, ce qui demeure identique, c'est l'image de la croix. In hoc signo vincas : par ce signe, vous vaincrez. L'apparition faite à Constantin sanctionna l'usage apostolique de se signer à tout moment et consacra pour toujours l'emploi de cette arme divine dans les difficultés et les combats de la vie spirituelle.

Le monde païen s'est peu à peu transformé sous l'action du signe de la croix. Les monastères, montrent l'exemple du fréquent usage du signe de la croix. Les moines, se signent de la croix surtout en se levant, en se couchant, avant de travailler, en sortant de leurs cellules et du monastère, en y entrant, en se mettant à table, sur le pain, sur le vin, sur leurs mets.

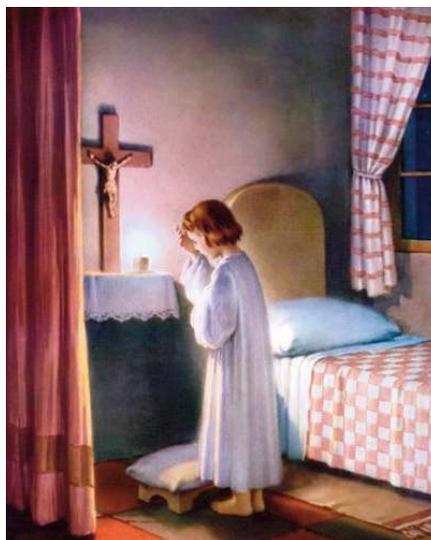
Monseigneur Gaume, après avoir montré que le monde païen, avant le signe de la croix, ignorait tous les problèmes les plus essentiels au bonheur de l'homme, af-

firme dans la Septième lettre à Frédéric que le monde moderne, dans son ensemble, est retombé dans la même ignorance. "Il a abandonné le signe de la croix. Dès lors, plus de moniteur toujours à ses côtés, qui lui redise à chaque instant les trois grands dogmes nécessaires à sa vie morale. Il les oublie ; ils sont pour lui comme s'ils n'étaient pas. Aussi, vois ce qu'il devient en fait de science... Que sait-il donc, ce monde moderne, ce siècle de lumières, qui ne sait plus faire le signe de la croix ? Ni plus ni moins que les païens, ses maîtres et ses modèles. Il sait et il adore le Dieu-Moi, le Dieu-Commerce, le Dieu-Coton, le Dieu-Ecu, le Dieu-Ventre, Deus venter. Il sait et il adore la Déesse-Industrie, la Déesse-Vapeur,

la Déesse-Electricité. Moyen de satisfaire toutes ses convoitises, il sait et il adore la science de la matière, la chimie, la physique, la mécanique, la dynamique, les sels, les essences, les quintessences, les sulfates, les nitrates, les carbonates. Voilà ses dieux, son culte, sa théologie, sa philosophie, sa politique, sa morale, sa vie" (Le signe de la croix au XIXe siècle, par Mgr Gaume. 1878.)

Revenons à la pratique du signe de la Croix. Combien de cultivateurs, d'ouvriers pleins de foi, ne commençaient jamais leur travail, ou une action périlleuse, ou un voyage, sans faire au-

paravant un très religieux signe de croix ! Cela s'observait même chez des chrétiens fort répréhensibles par ailleurs. Mais ces hommes à l'écorce rude étaient convaincus que notre Dieu caché reste le grand Maître de toutes choses et de nos destinées, et ils avaient appris, tout jeunes, à se mettre de leur bord par le signe de la croix. Traçons le sur nous en toute occasion, non seulement le soir et le matin, mais comme les anciens moines à chaque activité, en bénissant le repas, en entamant un pain à table, en commençant une activité, que ce soit le travail ou la détente, tout doit être sanctifié. Dans les tentations il est simple et discret de tracer sur son cœur une petite croix en demandant intérieurement au Bon Dieu de rester le maître de notre âme, de repousser le démon loin de nous. Le signe de la croix joue le rôle de cause et d'effet : il résulte d'une foi simple, sans ombre et fortement enracinée, mais il stimule en même temps dans l'âme un vif sentiment de religion et d'union à Dieu. Il sera pour nous le rappel incessant de notre sanctification.



POURQUOI NOUS NE POUVONS PAS PARTICIPER AU « JUBILÉ EXTRAORDINAIRE DE LA MISÉRICORDE »

~ M. l'abbé Christian Bouchacourt ~

BRÈVE APPRÉCIATION DE LA BULLE

MISERICORDIAE VULTUS

Le 11 avril dernier, le pape François a publié la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde. Le Souverain Pontife appelle à des actions pastorales intéressantes à accomplir tout au long du jubilé mais il y développe quelques idées qui nous laissent dans une grande perplexité. Sa démarche, en effet repose sur trois contradictions qui ne peuvent que nous inquiéter et auxquelles il nous est impossible d'adhérer pour trois raisons.

Première raison : cette démarche se veut en continuité avec les réformes entreprises depuis le dernier Concile. En effet, dans le numéro 4 de la Bulle, le pape déclare son intention d'ouvrir la Porte Sainte « pour le cinquantième anniversaire de la conclusion du Concile œcuménique Vatican II », précisant que « l'Église ressent le besoin de garder vivant cet événement ». Or, un catholique, soucieux de rester fidèle à la foi de son baptême, et d'exercer les œuvres de miséricorde selon l'esprit de l'Église, ressent bien au contraire le besoin de conjurer les retombées de cet événement, qui fut en réalité « le déchaînement des forces du mal pour la ruine de l'Église »¹. Le pape François va jusqu'à jeter la suspicion sur le passé doctrinal et disciplinaire de l'Église, puisqu'il ose écrire, toujours en ce même numéro 4, que « les murailles qui avaient trop longtemps enfermé l'Église comme dans une citadelle ayant été abattues, le temps était venu d'annoncer l'Évangile de façon renouvelée » !... On ne saurait prêcher la vraie miséricorde voulue par Notre Seigneur et prétendre continuer l'œuvre destructrice d'un concile qui a consacré dans la sainte Eglise le triomphe du libéralisme et du modernisme. La démarche du pape François repose ici sur une première contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Deuxième raison: l'idée fondamentale de la miséricorde est reprise de l'enseignement faux et délétère du pape Jean-Paul II. Dans le numéro 11 de la Bulle, François fait explicitement référence au passage de l'encyclique *Redemptor hominis*, qui rappelle la « dignité incomparable » de l'homme, dignité qui dans l'esprit de Jean-Paul II et de François, comme celui de Vatican II, est une dignité ontologique, dignité fautive en ce qu'elle fait abstraction de l'adhésion au vrai ou à l'erreur, au bien ou au mal. Et la miséricorde, motivée par le respect de cette fautive dignité, personnaliste et naturaliste, doit avoir pour objet principal de la redonner à ceux qui en sont privés. C'est d'ailleurs ce que déclare le pape à deux reprises, aux numéros 15 et 16. Qu'est-ce alors que la conversion, sinon un retour non plus à Dieu mais à l'homme et à sa dignité ? On ne saurait prêcher la miséricorde comme une œuvre de

conversion et prôner la fautive dignité de l'homme. La démarche du pape François repose ici sur une deuxième contradiction à laquelle nous ne pouvons souscrire.

Troisième raison : la principale œuvre de miséricorde spirituelle est d'instruire les ignorants en leur donnant la connaissance de la vérité. Et de quelle vérité doit-il s'agir en tout premier lieu, sinon de la vérité de la vraie foi, unique vérité religieuse de la foi catholique, dont la profession est indispensable au salut. Or, tout en affirmant au numéro 15 la nécessité des œuvres de miséricorde spirituelle, le pape François renonce à affirmer cette primauté et cette exclusivité de la foi catholique, puisqu'il déclare au numéro 23 que la valeur de cette miséricorde « dépasse les frontières de l'Église », car elle est « le lien avec le Judaïsme et l'Islam, qui la considèrent comme un des attributs les plus significatifs de Dieu ». Et de conclure : « Que cette Année Jubilaire, vécue dans la miséricorde, favorise la rencontre avec ces religions et les autres nobles traditions religieuses. Qu'elle nous rende plus ouverts au dialogue pour mieux nous connaître et nous comprendre ». On ne saurait en même temps prêcher les œuvres de miséricorde spirituelle et prôner l'indifférentisme religieux. La démarche du pape François repose sur une troisième contradiction tout à fait inacceptable.

Il est en outre à craindre que cette démarche, qui doit entrer en vigueur le 8 décembre prochain, à l'issue du prochain Synode annoncé pour l'automne, serve de caution aux décisions, qui auront été prises lors de cette assemblée. Si ce qu'à Dieu ne plaise, celle-ci renie la morale et la discipline de l'Église sur plusieurs de ses points essentiels, en acceptant de donner la communion eucharistique aux divorcés remariés et adoptant une vision plus positive à l'égard des couples homosexuels, il est clair que les catholiques auront une quatrième bonne raison de contester le bien-fondé de la démarche annoncée par le pape François. Car alors, celle-ci apparaîtra comme la garantie d'un scandale public, auquel nul catholique ne saurait donner son approbation.

L'esprit empoisonné du concile n'en finit donc pas de souffler. Décidément rien ne lui échappe, il corrompt et stérilise tout ce qu'il imprègne. Ce Jubilé sera donc bel et bien « extraordinaire » ...

1 Mgr Lefebvre, « Le Concile ou le triomphe du libéralisme » dans *Fideliter* n° 59 (septembre-octobre 1987), p. 33.

VÉNÉRABLE MARIE RIVIER (SUITE)

~ Les soeurs de Saint-Ferréol ~

THUEYTS (1794-1819)(SUITE)

LES 25 ANNÉES DE LA PREMIÈRE MAISON-MÈRE

INSTALLATION

Pendant 25 ans la Mère Rivier va œuvrer avec ces deux prêtres (Mrs Pontanier et Vernet) pour établir solidement les fondations du nouvel institut. Elle prend possession de la première maison-mère le 17 novembre 1797. Quatre jours après, en la fête de la Présentation –le 21 novembre- elle et les quatre fondatrices renouvellent leurs promesses, cinq autres prononcent leurs premiers engagements. Dix membres, la maison prend forme de communauté, car Melle Rivier devient la supérieure à qui les neuf autres promettent obéissance. Les règles de Mr Pontanier entrent en vigueur. Toute l'activité de la Mère Rivier va se déployer pour organiser la maison et asseoir solidement le pensionnat.

Avec toutes les peines du monde, elle recrute des maîtresses plus instruites, ensuite elle les forme solidement et crée pour elles le noviciat, sa pépinière d'institutrices profondément chrétiennes et religieuses.

Mais il faut réparer et agrandir la maison pour l'adapter à ses fonctions. Elle se lance avec peu d'argent et des moyens de fortune et « on fait donc de l'ouvrage pour les chats » selon le mot de Mr Vernet. Le toit s'affaisse, la maison menace de s'écrouler, ce qui exige de grosses réparations : au lieu de réaliser les économies promises, on quadruple la dépense.

Heureusement pour elle, Mr Vernet a l'œil ; il ne dédaigne pas non plus d'administrer le temporel et « de tenir la queue de la poêle ». Il rétablit la situation et en 1803 la Mère Rivier acquiert terres et domaines afin d'assurer la production en lait, en fruits et en légumes pour toute sa maisonnée. Cette propriété un peu à l'écart est un excellent but pour la promenade des élèves.

L'organisation spirituelle de la maison se met en place. En 1802 l'archevêque de Vienne, Mgr d'Aviau confirme Mr Pontanier dans sa fonction d'aumônier. Il est confesseur et directeur spirituel. Il nomme officiellement Mr Vernet supérieur ecclésiastique.

Le 18 juin 1801, Melle Rivier a vu son archevêque pour la première fois : Mr d'Aviau. Il reste une dizaine de jours afin de régler avec la supérieure toutes les affaires de la communauté. Très ému, il encourage le noyau fondateur : « Mes enfants, le doigt de Dieu est ici, il est empreint sur cette fondation et ces œuvres, car il

n'est pas donné à la créature de faire avec si peu de ressources de si grandes choses ». Il approuve le règlement et leur donne quelques avis. Le couvent prend dès lors une forme de plus en plus stricte -canonique- . C'est après sa visite que des noms de religion sont donnés à Melle Rivier et à ses compagnes. Après sa visite aussi, le 21 novembre 1801, l'élection de la Sœur Marie Rivier comme supérieure générale à vie est ratifiée.

Dans les années qui vont suivre, l'Institut naissant se modèle petit à petit sur les congrégations religieuses : conseillères de la supérieure générale, visiteuses pour l'inspection des écoles, maîtresse des novices pour la formation des sujets. Lorsque les circonstances seront moins hostiles aux ordres religieux, le costume des sœurs deviendra uniforme, puis elles porteront un voile sur leur petit bonnet.

La Mère Rivier travaille aussi à assurer le recrutement de son institut. Ce n'est pas chose facile, toujours elle se plaindra du nombre insuffisant des novices : son ardeur et son zèle apostolique voient grand, très grand. Lorsqu'il lui semble que la Sainte Vierge abandonne sa maison, elle le lui reproche candidement : « Bonne Mère, vous ne nous envoyez plus de novices ». Et les sujets finissent toujours par lui arriver. En ces premières années, elle formera elle-même ses postulantes et novices aux vertus de leur état et à leur mission, l'instruction chrétienne des enfants des campagnes. Plus que ses instructions, l'exemple qu'elle leur donne est le meilleur des noviciats.

La Mère Rivier est une éducatrice hors ligne. Elle est mère, mais une mère vigilante, sage, soucieuse du progrès spirituel, formant ses filles par l'humilité à l'obéissance aux supérieures et aux règles. Une fois formées, elle les lance dans l'apostolat, l'enseignement des « petites » des classes pauvres du monde rural. Elle ouvre bien quelques pensionnats pour attirer les enfants des bonnes familles. Mais ceux-ci lui donnent bien du mal, car il faut lutter sans cesse contre l'esprit mondain qui cherche à y entrer.

Ces années de Thueyts sont aussi des années de lutte où elle embrasse la croix sous toutes ses formes.

CROIX, PEINES ET DIFFICULTÉS

Humainement tout lui fait défaut, mais elle y voit une raison de plus d'aller de l'avant. Les soucis d'argent l'accompagneront toute sa vie. Lorsqu'elle démarre, elle n'a aucune ressource, point d'argent, point de compagne.

Elle est si démunie qu'il faut quêter pour lui obtenir le strict minimum : un lit et de quoi se sustenter. Toujours elle aura de la peine à nouer les deux bouts ; le montant des pensions n'arrive jamais à couvrir les dépenses. Lorsqu'elle est réduite à la dernière extrémité, elle prie la Sainte Vierge et elle reçoit. Mr Pontanier, Mr Vernet, Mgr l'archevêque et bien d'autres lui viennent en aide : Mr Vernet, surnommé « la mine d'or » a l'art délicat de multiplier les prêts dont il perd régulièrement le souvenir lorsqu'arrive la date fixée pour leur remboursement.

Elle doit également affronter les difficultés liées aux troubles politiques et à la persécution religieuse qui lui valent plus d'une épreuve. Elle doit par exemple subir les tracasseries de l'autorité civile qui veut la forcer -elle et son école- à assister aux décadis. Elle se montre ferme : « C'est contraire à mes principes. Personne de ma maison n'y assistera ». Elle prie et fait prier, puis elle amadoue le patriote responsable des décadis – n'a-t-il pas sa fille au pensionnat chez elle – lui envoie requête et petit cadeau, le plus beau dindon de sa basse-cour. Elle garde sa méthode qui lui réussit toujours : affirmer ses principes, implorer le ciel, politesse et courtoisie avec les autorités civiles. Et elle finit toujours par avoir gain de cause, car c'est en s'occupant de leurs enfants qu'elle gagne leur confiance.

Elle a fort à faire avec sa santé qui n'est guère brillante et ne le sera jamais. Toute sa vie, elle sera souffrante. Son corps malingre est le rendez-vous de toutes les infirmités : eczémas, dartres, maux d'yeux, crises nerveuses, névralgies, nausées, vomissements, fièvres ardentes, enflure des jambes, toux chronique, insomnies... la liste pourrait continuer. Dans cet état maladif, la joie est après Dieu, son meilleur soutien. Elle fait si bon visage à la douleur physique qu'elle a l'air d'y nager comme un poisson dans l'eau. Son air aimable trompe les visiteurs : « Comme elle est charmante ! Oh que sa santé est parfaite ! » Elle en rit sous cape avec ses sœurs lorsqu'ils sont partis.

Elle est plus accablée encore par les souffrances morales : « Les peines spirituelles me font oublier les corporelles » dit-elle à son confesseur. Sa conscience, humble, tourmentée et délicate lui reproche toutes les croix qui s'abattent sur sa maison : elle craint pour son salut. Elle souffre aussi en Mère, pour ses filles et par ses filles. Le relâchement, la tiédeur et les défections lui blessent mortellement le cœur. Son humilité la tient pour responsable de toutes les imperfections de ses sœurs. Parfois, sa souffrance est si aigüe (comme en 1807-1808) qu'elle se fait en conscience le devoir de démissionner. Mais le conseil, mis en demeure refuse à l'unanimité.

Mr Pontanier et Mr Vernet ne cesseront de lui répéter qu'avant d'arriver au Thabor, elle doit longtemps rester au Calvaire : « C'est là que le bon Maître vous veut,

il vous fait une faveur d'ami. Dieu ne veut pas que vous n'ayez que du sucre à la bouche. Il vous donne un peu de rhubarbe pour fortifier votre estomac. Vous seriez trop contente au milieu de vos succès et l'amour-propre y trouverait son compte. Le Maître de tout veut vous faire sentir que tout ceci est Son œuvre et non la vôtre », ou encore « Les croix des Mères sont plus pesantes, car elles portent les croix de tous leurs enfants. Mais c'est par là que la maison de la Présentation aura des assises inébranlables ». « Marchez toujours, même dans les ténèbres, car Dieu ne vous tient dans la nuit que pour vous conduire à la pleine lumière ». Et lorsqu'une de ses filles essaie de la consoler ainsi : « O ma Mère, Dieu doit sans doute vous dédommager de toutes ces croix par des consolations ! » elle répond : « Des consolations ! Je n'ai pas le temps de les goûter ! Vous autres vous ne voudriez que des douceurs ! Laissons-les pour le ciel ! »

Jamais la multitude de ses peines, souffrances et difficultés de toute sorte ne ralentira le zèle de la Mère Rivier. Elle se dépense sans compter pour son institut. Les vœux n'étant pas obligatoires, il n'avait pas la forme canonique d'une congrégation religieuse, mais il devait en avoir l'esprit.

Par sa parole et par ses exemples, la Mère Rivier fait de son couvent un foyer rayonnant de vie spirituelle et de vertu. Il est vrai qu'elle est aidée par deux prêtres incomparables. Mr Pontanier et Mr Vernet ont été capables, des années durant, de la soutenir sans pourtant jamais la supplanter. Mais le rétablissement officiel du culte et du clergé en France va les éloigner géographiquement de Thueyts. Mr Vernet part le premier en 1807, il est nommé supérieur du séminaire de Viviers. Puis Mr Pontanier l'y rejoindra quelques années plus tard en 1811.

La croix de ces départs fut vivement ressentie par Mère Rivier : « Vous m'avez souhaité des croix (...) elles ne m'ont pas manqué et celle que vous m'avez faite en nous quittant, n'a pas été la moins vive. Je crois que je la porterai toujours. Elle réclame de « jolies lettres. Il me les faut bien de temps en temps pour m'aider à porter les croix que vous m'avez faites et que j'ai bien peine à porter ». Nul doute qu'elle les reçut ces « jolies lettres » car en dépit de leur éloignement, les deux prêtres continueront d'assister la Mère Rivier et de soutenir l'institut naissant.

LE BESTIAIRE DU CHRÉTIEN (XI)

~ M. l'abbé Etienne Beauvais ~

« LE PASSEREAU SOLITAIRE »

« Regardez les oiseaux du ciel » (Math. 7, 26) : en nous recommandant la confiance en la divine Providence, le Christ nous invite à observer la création pour y trouver des exemples qui puissent inspirer notre vie spirituelle. Les auteurs sacrés, s'inspirant de l'Écriture sainte ou la commentant, n'ont pas manqué de développer l'image du passereau : petit et fragile chez sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, modèle de l'état le plus haut de la contemplation chez saint Jean de la Croix ou pour saint Augustin comme une trame de toute sa vie.

LE PASSEREAU ANONYME

Passereau est le nom générique donné à plus de la moitié des espèces d'oiseaux que l'on trouve sur la terre... et dans les airs. En voici les caractéristiques : il a des pattes à quatre doigts dont l'un est opposé aux autres pour maintenir son équilibre lorsqu'il se perche ; il mange graines et insectes ; il a un cou moyen, le bec pointu en forme conique plus ou moins allongé. L'oisillon est nourri par les adultes. Les passereaux se différencient par leur grosseur, leur couleur, leur plumage ou encore par la forme des plumes, comme on peut le voir sur les quelques illustrations jointes ici.

Dans l'Écriture Sainte, le passereau (passer en latin) est l'oiseau anonyme ; mais lorsque l'auteur sacré veut insister sur une particularité (signe, symbole), il le nomme par son nom d'espèce: le moineau, l'hirondelle, le pinson, l'alouette, etc.



Dans les catacombes romaines, les artistes peintres ont représenté, au moment où l'Église connaissait la persécution ou en sortait, de petits oiseaux dans une cage d'osier ou en sortant : le passereau est l'âme chrétienne prisonnière encore de cette vie ou délivrée des tribulations, s'élançant vers la félicité céleste. L'image est inspirée du verset du Psaume 123 : « Notre âme, semblable au passereau, s'est échappée du piège des chasseurs ». « Qu'ils chantent maintenant leur délivrance, qu'ils volent vers Dieu, qu'ils triomphent dans ce même Dieu qui les a délivrés ; car le Seigneur était en eux pour les délivrer du piège » s'exclame saint Augustin dans son commentaire du psaume.

LA VOIX DE L'OISEAU

Un universitaire, Jean Lacroix (*A l'écoute des Confessions : l'oiseau de saint Augustin, dans Déduits d'oiseaux au Moyen-âge*, Presses universitaires de Provence, 2009), a montré comment saint Augustin, dans Les Confessions, retraçant sa quête de Dieu et sa conversion se laisse guider par une petite voix, « une voix intermédiaire en quelque sorte entre la créature à la recherche du vrai Dieu, en mal de vérité, et la Divinité :



cette voix est celle de l'oiseau, dont la présence d'abord discrète, en filigrane, intermittente et qui finira par devenir, avec l'abondant livre XIII, le livre de la synthèse finale, capitale et symphonique. » Citons quelques passages qui marquent des étapes de la réflexion d'Augustin :

- « Comme je brûlais, mon Dieu, comme je brûlais de prendre mon vol des choses terrestres jusqu'à vous ! Mais j'ignorais comment vous en useriez avec moi » (III, 4)

- « [...] j'avais peine à en avoir de la joie parce que c'était comme un oiseau qui s'envolait de mes mains presque avant que je le puisse tenir. »

- « N'est-ce pas vous qui m'aviez créé, qui m'aviez donné une autre nature que celle des quadrupèdes et plus de sagesse qu'aux oiseaux du ciel. » (VI, 1)

- « Je parcours en tout sens ce monde intérieur (la mémoire), j'y vole, de-ci, de-là, j'y pénètre aussi loin que possible, sans





rencontrer de limites. [...] bêtes et oiseaux possèdent aussi la mémoire : autrement ils ne retrouveraient par leurs gîtes, et leurs nids [...] je dépasserai donc aussi la mémoire pour atteindre Celui qui m'a mis à

part des animaux et m'a fait plus sage que les oiseaux du ciel. » (X, 17)

- « Ceux-là sont encore de tout petits enfants sans vie spirituelle [qui comprennent trop charnellement les Ecritures] : tant que cet humble langage porte leur faiblesse comme le sein d'une mère, leur salut ne s'en édifie pas moins par la foi qui leur fait tenir pour certain que Dieu a créé toutes les réalités dont l'admirable variété frappe leur sens. Mais qu'un autre, méprisant la prétendue pauvreté de vos paroles, dans son orgueilleuse faiblesse, s'élanche hors du nid où il a été nourri, hélas, il tombera, le malheureux. Seigneur Dieu, ayez pitié de lui ! Que les passants ne le foulent pas aux pieds, ce pauvre oiseau sans plume [Job 39, 15] ; envoyez votre ange pour le replacer dans son nid et qu'il y vive jusqu'à ce qu'il sache voler ! » [XII, 17]

- « Pour d'autres, ces paroles [les Saintes Ecritures] ne sont plus un nid, mais un verger ombreux où se découvrent à eux les fruits cachés qu'ils cherchent et becquettent, voltigeant gaiement et gazouillant. » [XII, 18]

Au livre XIII, l'oiseau paraît omniprésent : il est le Verbe de Dieu Créateur qui vole sur la terre et sous le firmament, dans le ciel des ciels et qui chante, avec saint Augustin, la gloire de Dieu.

ÊTRE UN PETIT OISEAU

« Moi je me considère comme un faible petit oiseau couvert seulement d'un léger duvet » écrit sainte Thérèse de l'Enfant Jésus dans cette lettre capitale du 8 septembre 1896 qui nous livre le fond de son âme : « ma vocation, enfin je l'ai trouvée, ma vocation, c'est l'Amour ». A travers cette image du petit oiseau, ses faiblesses et ses désirs, sainte Thérèse nous trace l'itinéraire de son âme vers



l'union à Dieu ; elle nous dessine une image vivante de l'esprit d'enfance dans la vie spirituelle : « *Le petit oiseau voudrait bien voler vers ce brillant soleil [de l'Amour] qui charme ses yeux, il voudrait imiter les Aigles ses*

frères qu'il voit s'élever jusqu'au foyer Divin de la Trinité Sainte... hélas ! tout ce qu'il peut faire, c'est de soulever ses petites ailes, mais s'envoler, ce n'est pas en son petit pouvoir ! Que va-t-il devenir ! mourir de chagrin en se voyant aussi impuissant ?... Oh non ! le petit oiseau ne va pas même s'affliger. » Beaucoup se disent que la sainteté n'est pas pour eux, qu'elle est impossible, réservée aux saints (les aigles) ; et ils se découragent. Thérèse ne perd pas courage et cherche le moyen d'y accéder, petit oiseau qu'elle est, en dépit des épreuves qui viennent s'abattre sur sa faiblesse. « *Avec un audacieux abandon, il veut rester à fixer son Divin Soleil ; rien ne saurait l'effrayer, ni le vent ni la pluie, et si de sombres nuages viennent à cacher l'Astre d'Amour, le petit oiseau ne change pas de place, il sait que par delà les nuages son Soleil brille toujours, que son éclat ne saurait s'éclipser un seul instant. »*



LE PASSEREAU SOLITAIRE SUR LE TOIT

Dans son Cantique spirituel, saint Jean de la Croix décrit les différents stades et les phénomènes mystiques qui accompagnent l'élan de l'âme fervente vers l'union à Dieu ; cet élan, il l'appelle un vol spirituel : « ce vol spirituel [...] marque un état élevé, une union d'amour où Dieu d'ordinaire établit l'âme qui s'est depuis longtemps adonnée à la pratique des exercices spirituels ; on l'appelle l'état de fiançailles spirituelles avec le Verbe, fils de Dieu » (Cantique spirituel, strophe 13e et 14e, annotation).



Le saint Docteur décrit alors, en termes poétiques et à travers des images prises dans la nature, les richesses divines qui comblent l'âme. Celle-ci jouit, entre autres, d'un

grand repos et d'une solitude dans lesquels elle reçoit une certaine connaissance de Dieu : « dans ce repos l'entendement se voit élevé, à sa grande surprise, au-dessus de tous les modes naturels de comprendre, et arrivé à la lumière divine. [...] Telle est, à mon avis, la connaissance que David a voulu nous donner quand il a dit : *Vigilavi, et factus sum sicut passer solitarius in tecto.* » Traduisons : « Je me suis éveillé, et j'étais comme le passereau solitaire sur le toit » (Ps 101, 8). Saint Jean de la Croix interprète ainsi ce verset du psaume : dans cet état de contemplation, l'âme se trouve, seule, au dessus de toute forme de connaissance naturelle, et dominant, comme sur un toit, toutes les choses d'ici-bas. « Il se dit semblable au passe-

reau solitaire, parce que, dans la contemplation dont nous parlons, l'esprit possède les cinq propriétés que l'on trouve chez cet oiseau.

- Tout d'abord le passereau recherche le lieu le plus élevé ; ainsi fait l'esprit dans cet état : il monte jusqu'à la plus sublime contemplation ;

- Secondement, le passereau a toujours le bec tourné du côté d'où vient le vent ; ainsi fait l'esprit : il a toujours ses affections dirigées du côté d'où vient l'esprit d'amour qui est Dieu.

- Troisièmement, le passereau est ordinairement seul : il n'aime pas voir les autres oiseaux s'approcher de lui, sans quoi il s'en va aussitôt ; de même l'esprit qui est dans cette contemplation dont nous parlons se trouve dans la solitude par rapport aux choses de la terre, il en est complètement dégagé : et il n'aime que sa solitude en Dieu.

- Quatrièmement, le passereau chante

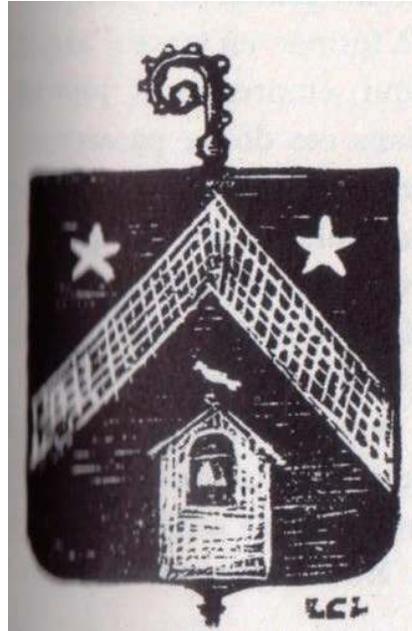
d'une manière très suave ; ainsi fait l'esprit en cet état : les louanges qu'il adresse à Dieu respirent l'amour le plus suave ; elles sont extrêmement savoureuses pour lui et précieuses pour Dieu.

- Cinquièmement, le passereau n'a

pas de couleur déterminée ; ainsi en est-il de l'esprit en état d'extase : non seulement il n'a aucune couleur d'affection sensuelle ou d'amour propre, il ne fait même pas de considérations particulières sur les choses supérieures ou inférieures [...]. » (Cantique spirituel, strophe 13^e et 14^e, *Lorsque commence le lever de l'aurore*).

On le voit, le contemplatif est aussi un fidèle observateur de la nature... Le passereau est donc ici le symbole du contemplatif quelque soit le degré de contemplation auquel il est arrivé. Dom Granet, abbé cistercien de Sénanque (1898) avait pris comme armes parlantes de son abbatiat et pour devise : « comme l'oiseau solitaire sur le toit ».

[Les illustrations correspondent à quelques uns des spécimens de passereaux visibles au prieuré Saint-Ferréol...]



Engagements dans la Croisade Eucharistique



Que Notre-Dame de la Garde les aide à rester bien fidèles à leurs promesses et qu'ils rayonnent ainsi «la joie des enfants de Dieu.»

Le samedi 13 juin, fête de N-D de la Garde (à l'unisson avec les cigales) plusieurs enfants de l'école chantent, joyeux de recevoir l'insigne de la Croisade Eucharistique.

Deux Croisés et huit Pages s'engagent dans cette armée d'enfants, oeuvrant par une vie chrétienne plus profonde au service du Christ-Roi et de l'Eglise.

« Prie, communie, sacrifie-toi, sois-apôtre » voici leur devise, qu'ils ont déjà étudiée et méditée à l'aide de M. l'abbé de Pluvié et de Soeur Marie de Saint-Luc tout au long de l'année, préparant ainsi ce grand jour.

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

Samedi 15 août : Assomption (procession dans l'après-midi)

CARNET PAROISSIAL

SÉPULTURE

à Marseille :

- Armand PERROT (79 ans) le 01 juin 2015

PREMIÈRE COMMUNION

à Marseille : le 07 juin 2015

- Joseph CONIGLIARO

- Barthélémy PERNET

- Anthony PIRAS

- Isabelle BOURRET

- Eugénie de BENTZMANN

à Aix-en-Provence : le 07 juin 2015

- Cyprien POUJOULY

- Jehanne HOFFMANN

CORSE

Prieuré d'Ajaccio

2 avenue Bévérini Vico - 20000 Ajaccio

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée (téléphoner pour le lieu)
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi à 16h15

Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe (téléphoner pour le lieu)

L'Acampado n° 106,
juillet-août 2015, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado
40, chemin de Fondacle
13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :
Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010
maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Cours de dogme pour les adultes le mercredi à 19h15

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les enfants le mercredi à 14h30

Conf. spirituelle pour les dames le mercredi à 14h30

Catéchisme pour catéchumènes le samedi à 15h00

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

AVIGNON

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie - 84000 Avignon

Tél : 04 90 86 30 62 - 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois : adoration à 17h00
messe à 18h30

Catéchisme pour les enfants le samedi à 9h30

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00